

Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 23 septembre 2025

Le 23 septembre 2025, 85 élus du Grand-Figeac se sont réunis en séance plénière, à LEYME

Projet mémoriel de Gabaudet-Donnadieu

Projet emblématique du territoire dans sa vocation mémorielle et patrimoniale, l'aménagement du site de Gabaudet-Donnadieu avance.

Après un travail minutieux et partenarial du Comité scientifique constitué pour le projet, la conception de l'aménagement a démarré en 2021. **Afin de livrer un site préservé, accessible et pédagogique**, l'étude de programmation a établi le coût prévisionnel de l'opération à 1 072 545 € HT. Cela comprend l'ensemble des coûts, dont la mise en place de cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite, la reconstruction de la grange en espace d'accueil et de médiation, la réalisation de structures en surélévation pour donner une lecture du site, l'aménagement du parking existant et de sanitaires, la consolidation des murs, murets et coudercs et la conception/réalisation de toute la médiation nécessaire, des supports d'interprétation, y compris l'installation d'une œuvre artistique.

C'est dans ce cadre que le Conseil Communautaire a approuvé l'avant-projet définitif dont le coût des travaux est estimé, avant consultation des entreprises, à 876 244 € HT.

Le projet de réalisation de **l'œuvre d'art « les échelles » pour le jardin de la mémoire** a également été présenté. L'artiste retenue, Séverine Hubart propose une œuvre forte, incarnation des victimes de Gabaudet, **chargée de symbolique sur l'enfermement, la fuite et l'élévation**. Cette œuvre retenue après un appel à projet sera réalisée en bois brûlé avec les arbres récupérés sur le site suite aux travaux.

Le démarrage des travaux devrait intervenir début 2026 pour une ouverture au public à l'automne 2026.

Informations sur <https://www.grand-figeac.fr/le-site-memoriel-de-gabaudet-donnadieu/>

Déchets : les efforts payent

Chaque année, un rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets doit être présenté à l'assemblée délibérante et aux conseils municipaux des communes membres.

Collecter, traiter et préparer l'avenir en matière de déchets représente un coût de plus de 8 Millions d'€ (en 2024) ; aussi c'est l'affaire de tous.

Quantités collectées

- **Ordures ménagères résiduelles** : Baisse continue depuis 2021, avec 844 tonnes de moins collectées en 3 ans.
- **Papiers et emballages** : Après des variations liées à la crise COVID, légère hausse en 2023 et 2024 (+87,14 tonnes en 2 ans).
- **Refus de tri** : Diminution depuis 2019, mais fluctuations récentes.

- **Déchetteries** : 95 384 passages sur le territoire du Grand-Figeac en 2024, pour un total de 15 700 tonnes apportées.
- **Textiles** : 212,1 tonnes collectées en 2024 (54,84 kg/hab).
- **Verre** : 46 kg/hab collectés (au-dessus de la moyenne régionale).

Actions de prévention et d'amélioration

- Distribution de composteurs individuels (232 kits en 2024) et installation de 24 composteurs partagés.
- Animations de sensibilisation (240 personnes touchées, 10 structures accompagnées).
- Partenariats pour le réemploi (ex : Intercept Ressourcerie à Livernon).
- Labellisation « Tourisme Zéro Déchets » pour 3 sites touristiques et 6 événements éco-responsables.

Le rapport dresse donc un bilan positif du service de gestion des déchets du Grand-Figeac en 2024, avec une baisse des ordures ménagères, des actions de prévention renforcées, un excédent budgétaire, et la préparation à la mise en place d'une tarification incitative pour encourager la réduction des déchets

Enseignement supérieur : une nouvelle gouvernance pour un nouveau schéma local

Le Conseil Communautaire a validé unanimement **l'approbation et le co-pilotage par le Grand-Figeac du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**, projet structurant pour l'avenir du territoire, visant à renforcer l'offre de formation, la recherche, l'innovation et l'attractivité étudiante à Figeac.

Dans le cadre de la stratégie régionale de l'enseignement supérieur, portée par la Région Occitanie et la Communauté d'Universités et Etablissements de Toulouse, il s'agit de porter désormais à 3, Ville de Figeac, IUT de Figeac et Communauté de Communes du Grand-Figeac, la stratégie **d'animation et de mise en adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises locales de la plus petite ville universitaire de France**.

Le schéma comprend 5 axes de travail qui permettront **d'adapter et faire évoluer l'offre de formation du territoire aux besoins des employeurs** ; de structurer l'accompagnement local des étudiant du logement, à l'emploi en passant par la santé et la culture ; d'animer la vie étudiante pour les étudiants présents et attirer les futurs ; **renforcer l'attractivité de la ville étudiante pour les enseignants chercheurs** ; et enfin, favoriser l'internationalisation des formations.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées depuis la journée professionnelle du 21 mars dernier, notamment en faveur de la vie étudiante et du dialogue avec les entreprises des filières industrielles et médico-sociales.

Habitat : le Grand-Figeac toujours mobilisé, le programme Habiter le Grand-Figeac renforcé

Le Grand-Figeac poursuit et renforce la politique d'amélioration de l'habitat sur le Grand-Figeac pour 2026-2030, avec un accompagnement renforcé des propriétaires, des aides financières incitatives, et la reconduction de dispositifs structurants comme l'OPAH-RU et le Pacte Territorial France Rénov'.

Après avoir mené une étude pré-opérationnelle en 2025 (réalisée par le bureau d'études URBANIS) pour préparer la suite de ses actions en faveur de l'habitat, alors que plusieurs

programmes arrivent à échéance fin 2025, l'objectif est de poursuivre la dynamique d'amélioration de l'habitat, d'accompagnement des propriétaires et de rénovation énergétique sur le territoire. **Le Grand-Figeac est, depuis le 1^{er} janvier 2025, le guichet unique de l'habitat sur le territoire.**

Pacte Territorial France Rénov' : accessible sur les 92 communes

- Mise en place du volet 3 du Pacte : accompagnement renforcé des ménages modestes et très modestes, propriétaires bailleurs, pour la rénovation énergétique, l'adaptation des logements ou la résorption de l'habitat indigne.
- Attribution d'aides incitatives complémentaires aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Actions renforcées sur 10 Communes

- Sur Assier, Aynac, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Cardaillac, Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme, Livernon et Marcilhac-sur-Célé : abondements communaux supplémentaires pour les propriétaires occupants et bailleurs, selon des critères précis (économie d'énergie, adaptation, logements dégradés).

OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain)

- Maintien et renforcement de l'OPAH-RU sur Capdenac-Gare et Figeac, avec des objectifs chiffrés pour les propriétaires occupants et bailleurs, et des aides spécifiques pour la rénovation et la lutte contre l'habitat indigne.

Montant des aides et objectifs financiers

Afin de rendre encore plus incitatif le **programme Habiter le Grand-Figeac**, un budget maximal estimé à 2 211 000 € sur 5 ans (soit 442 200 €/an) est prévu, **avec une revalorisation du montant des aides.**

Les aides sont conditionnées à l'accompagnement par un opérateur agréé et à la mobilisation de financements complémentaires (ANAH, Caisse des Dépôts, etc.).

Tous les renseignements sur www.grand-figeac.fr